



MAIRIE DE CABOURG
Monsieur Tristan DUVAL
Maire
Place Bruno Coquatrix
14390 CABOURG

Caen,
Le 18 avril 2023

N/Réf. :
BC/CC 2023
Objet :
Avis projet modification n° 6 du PLU
DATP
Mel : ccheriaux@caen.cci.fr

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie concernant le projet de modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cabourg.

La commune qui appartient au canton de Cabourg comptait 3 511 habitants au 1er janvier 2020.

La CCI Caen Normandie partage l'objet du projet de modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune, qui vise à :

- Modifier la réglementation applicable à court terme dans les quartiers pavillonnaires de la zone UC, pour y favoriser un meilleur équilibre de la production de logements. Elle conduira conjointement, sur l'ensemble de la commune, à promouvoir une production de logements adaptés aux besoins de leurs habitants (en termes d'espace extérieur, et d'ensoleillement)

En conséquence, la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie émet un avis favorable au projet de modification n° 6 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

.../...

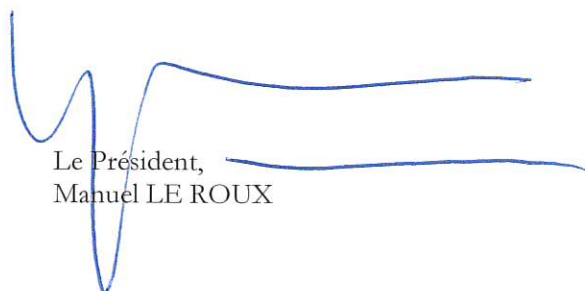


.../...

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article R 123-19, le présent avis doit être annexé au dossier soumis à la consultation lors de l'enquête publique.

Je vous saurais gré de me transmettre le dossier définitif (en version numérique de préférence) après approbation par le conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Le Président,
Manuel LE ROUX